



## Ordonnance de télécom CRTC 2006-220

Ottawa, le 23 août 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Canada	6976	le 14 août 2006	le 28 août 2006
Bell Canada	878 (TSN)	le 15 août 2006	le 29 août 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	26	le 14 août 2006	le 28 août 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	28	le 15 août 2006	le 28 août 2006
Maskatel inc.	9	le 14 août 2006	le 1 <sup>er</sup> juin 2006
Téléphone Drummond Inc.	3	le 14 août 2006	le 1 <sup>er</sup> juin 2006

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*